



---

**Groupes de suivi et groupes de travail « informels » :  
la COMUE et les présidences ou directions  
ne peuvent se prévaloir de l'accord des personnels !**

*Lors de la réunion du 3 avril à laquelle étaient conviés les représentants du personnel de l'UJM pour mettre en place des « groupes de suivi » de la « transformation » (voir notre communiqué du 03/04), la présidente de l'UJM a insisté sur le caractère « informel » des « groupes de suivi », qui seraient selon elle aussi « informels » que les « groupes de travail » qui sont censés préparer la mise en œuvre des divers « pôles » ou « campus » ou autres entités internes de la future « Université cible ».*

**En conséquence, la présidence reconnaît que rien de ce qui pourrait être discuté dans les « groupes de suivi » ou « de travail » n'a de valeur réglementaire. En conséquence, les présidences ou directions des universités ou établissements ou de la COMUE ne peuvent en aucun cas se prévaloir d'un quelconque accord des personnels ou de leurs organisations syndicales avec ce qui serait issu de ces groupes « de travail » ou « de suivi ».**

À l'inverse, ces groupes « informels » n'impliquent aucun engagement de la part des présidences ou directions : aucune promesse, aucune garantie donnée dans ce cadre n'est digne de confiance ! Le flou est délibérément entretenu, les discussions sont « informelles », les décisions sont imposées d'en haut : c'est la mise en pratique avant l'heure du fonctionnement même de l'Université-cible.

De plus, pour FO ESR 42, ces discussions, même informelles, sont une opération d'accompagnement de la mise en œuvre de la fusion et de la mise en place de l'Université unique ou Université cible dans le cadre de l'IDEX, c'est pourquoi nos représentants n'y participent pas. En tous les cas, ces discussions « informelles » ne peuvent en aucun cas être considérées comme s'imposant aux instances représentatives des personnels et FO ESR 42 n'est aucunement lié par les éventuelles conclusions de ces groupes « de travail » ou « de suivi ».

FO ESR 42 défend ses mandants et défend tous les personnels qui ne veulent pas d'une université cible ou unique, qui ne veulent pas de l'IDEX à l'origine de cette « transformation », qui ne veulent pas de la disparition de l'UJM. FO ESR défend son mandat, dans et hors les instances représentatives du personnel. FO ESR 42 continue à défendre ce qui a été voté à l'unanimité des représentants du personnel lors des comités techniques de l'UJM des 25 novembre 2016 et 4 décembre 2017 : **non à la disparition de l'UJM en tant qu'université de plein droit, arrêt de l'IDEX, abandon du projet d'Université-cible.**

**Nous invitons tous les personnels de l'UJM à manifester leur opposition à ce projet, à prendre position, par service, département, UFR, contre ce projet qui se fait à marche forcée et sans aucun respect des personnels et de leurs droits, à porter ces revendications dans les mobilisations nationales, à venir s'informer dans les réunions d'information syndicale que nous organisons.**

- Site Tréfilerie : **lundi 8 avril, 11H-12H, salle H 1-4**

- Site La Métare : **lundi 8 avril, 15H-16H, IUT, salle Robert Martin**

- Site Roanne : **jeudi 25 avril, 11H-12H, salle du Conseil.**